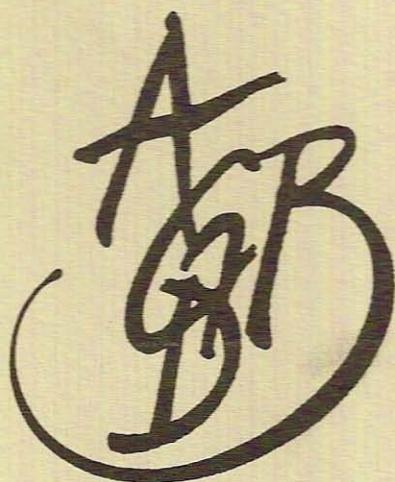


# HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

---



Señor Tango et Sage Li Tao Text ont uni leurs talents et inspiré le pinceau de M. Dominique Babel, élève à l'Ecole des arts décoratifs, qui signe ce superbe logo aux lignes dynamiques et enjouées. C'est désormais celui de votre association qui renouvelle ainsi son look !

---

No 16

Novembre 1984

Genève

ROULLIVRES (voir H-T No 15, p. 22) poursuit sa route. Prochains lieux de stationnement :

NOVEMBRE	7, 8, 9	Croix-de-Rozon, Troinex
	14, 15, 16	Les Délices
	28, 29, 30	Versoix : cillage et Cité Montfleury
DECEMBRE	6, 7, 8	Meyrin
	12, 13, 14	Chêne-Bourg : village et la Gradelle
	20, 21, 22	Place du Molard

Le bus sera ouvert de 14 à 18H (le 21 décembre également de 20 à 22H).

---

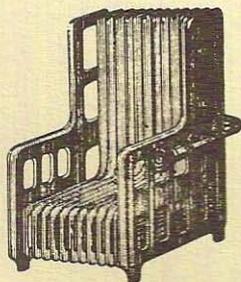
Les bédéphiles n'oublieront pas d'aller voir l'exposition du Musée Rath consacrée aux Genevois Ab'Aigre, Aloys, Ceppi et Poussin. Jusqu'au 25 novembre 1984.  
Catalogue noir-blanc : fr. 5.-

---

A signaler également la très pittoresque exposition que la BPU consacre aux étiquettes de vins genevois. Elle a été réalisée par Jean-Charles Giroud qui signe également la plaquette illustrée gracieusement offerte aux visiteurs.

---

La BPU automatisera ses catalogues dès le 1er janvier prochain. Date historique et combien attendue ! C'est l'occasion pour Jean-Charles Giroud, conservateur, de publier un historique des catalogues de la BPU dans la revue "Musées de Genève". La première partie (Des origines jusqu'en 1900) a paru dans le numéro d'octobre.



Bon hiver !

---

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de fr. 15.- par an.  
Le comité de rédaction est composé de : Isabelle Bellego, Madeleine Duparc, Daisy McAdam, Eliane Mendes, Catherine Popa, Micha Sofer et Catherine Stévenin.  
Adresse : Rédaction de Hors-Texte, p.a. Bibliothèque de Carouge, 24, rue Jacques-Dalphin, CH - 1227 CAROUGE.

## TEMPERATURE DE L'AGBD

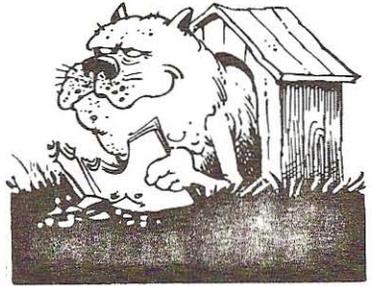
Le nouveau comité se lance avec enthousiasme dans son mandat. Cependant, la tête lui tourne un peu. Il se félicite de l'existence de Hors-Texte, qui permet d'établir une liaison avec ces quelque 200 membres qu'il représente.

### LE POULS

Nous souhaitons avoir une ouverture maximum sur tous les aspects de la profession; poursuivant l'exemple de nos prédécesseurs, nous multiplions les contacts

- avec l'ABS, par l'assemblée annuelle, l'Organisation du personnel et la formation des stagiaires
- avec les autres associations et groupements régionaux : le GRBV (voir dernier Hors-Texte), nos collègues jurassiens (qui font une enquête sur les salaires), nos amis bâlois, la sortie du groupe romand
- avec les bibliothécaires étrangers, dès qu'une occasion se présente
- avec l'IES et l'Ecole de bibliothécaires
- ainsi qu'avec tous les organismes et personnes concernés par notre profession.

*Je dévore Hors-Texte de la première page à la dernière.*



### LA FIEVRE

En décembre dernier, l'AGBD a adressé une lettre énergique à la Direction de l'enseignement primaire à propos des "animateurs" des bibliothèques d'école primaire. Extraits : "le fait de confier des tâches spécialisées à des personnes non formées pour celles-ci constitue une ingérence d'une profession dans une autre... nous vous prions d'étudier le problème du chômage éventuel des enseignants de manière à ce qu'il ne se fasse pas au

détriment des bibliothécaires".

Rappelons que ces bibliothèques ont été créées, à titre expérimental, à la suite d'une motion au Grand Conseil, motion qui soulignait l'importance de la collaboration entre les deux professions.

Le Directeur de l'enseignement primaire a répondu, en août 1984, qu'il ne s'agissait nullement d'un nouveau projet; la comparaison avec les bibliothèques de CO n'est pas pertinente; il déclare renoncer à l'appellation "bibliothèque d'école" au profit de celle d'"atelier du livre" et maintenir les enseignants.

L'AGBD a répliqué, en octobre dernier, qu'il s'agit bel et bien de bibliothèques :

- la motion acceptée par le Conseil d'Etat parle de bibliothèques
- les personnes qui ont visité les "ateliers du livre" et vu le vidéofilm réalisé par le service des médias sur ce sujet ont déclaré qu'ils étaient très bien équipés (beaucoup de livres, fichiers, nombreux prêts)
- dans l'article "Opération bibliothèques d'école", Mme J. Feyler déclare que la bibliothèque d'école est "organisée comme une vraie bibliothèque".



Plutôt que de se livrer à des querelles de vocabulaire, dit l'AGBD, instaurons une collaboration; les bibliothécaires seraient chargés du travail technique facilitant l'accès aux documents et fourniraient aux enseignants un outil fonctionnel pour leur travail pédagogique. On pourrait prévoir un poste pour plusieurs écoles.

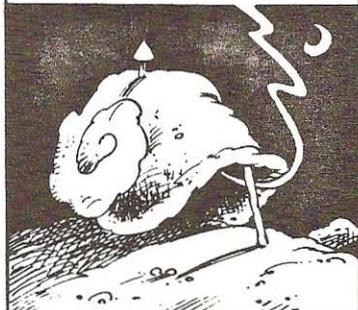
#### LA DEPRESSION

L'AGBD aimerait recenser les offres d'emploi (voir article page 21)

## LE REMONTANT

Le cours de catalogage des "non-book materials", qui sera le dernier volet des cours de recyclage en catalogage, aura lieu en automne 1985. En effet, les règles suisses doivent paraître au printemps prochain, il est donc préférable d'attendre les dernières modifications. Madame Madeleine Duparc a accepté de donner ce cours.

*J'attends de l'AGBD des stimulations, une ouverture.*



En attendant... c'est aussi à vous de décider ! Nous aimerions savoir ce qui vous intéresse, ce dont vous avez besoin, ce que vous avez vu ailleurs qui pourrait être introduit ici, etc.

Remplissez donc le coupon-réponse ci-dessous et faites-nous part de vos désirs ! L'association est à votre service.

Lucienne Caillat



Coupon-réponse à renvoyer à l'AGBD, case 592, 1211 Genève 3

Nom :

Je m'intéresse aux domaines suivants (pour perfectionnement) :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> lecture publique                       | <input type="checkbox"/> informatique              |
| <input type="checkbox"/> enfants                                | <input type="checkbox"/> catalogage                |
| <input type="checkbox"/> adultes                                | <input type="checkbox"/> classement                |
| <input type="checkbox"/> paralittérature<br>(BD, SF, policiers) | <input type="checkbox"/> visites de bibliothèques  |
| <input type="checkbox"/> littérature                            | <input type="checkbox"/> relations avec le lecteur |
| <input type="checkbox"/> documentation                          | <input type="checkbox"/> bibliographie             |
| <input type="checkbox"/> livres anciens                         | <input type="checkbox"/> réparations de livres     |
| <input type="checkbox"/> autre :                                | <input type="checkbox"/> reliure                   |
|   | <input type="checkbox"/> lecture rapide            |

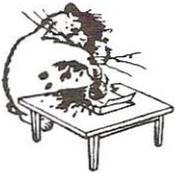
Commentaires :



PRÉSENTATION<sup>6</sup> DU NOUVEAU COMITÉ  
DE L'AGBD

1984 - 1985

Lucienne CAILLAT,  
présidente  
O. C. I. P. H.



Christine GRAB,  
secrétaire  
Faculté de Droit

Yves MARTINA,  
trésorier  
Bbt. Madeleine

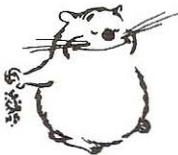


Danielle HERTZSCHUCH,  
commission des études E.B.G.  
E. A. D.

Françoise PITTARD,  
comité I. E. S.  
B. P. U.



Patrick JOHNER,  
archiviste  
C. O. Vuillonex



Roxée SALLIN,  
A. B. S. (O. P.)  
Bbt. Madeleine





- 7 -  
 Eliane MENDES,  
 comité Hors-Texte  
 Museum

Joelle FELIX,  
 suppléante  
 étudiante



OBJECTIFS DU NOUVEAU COMITÉ :

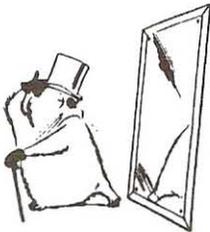
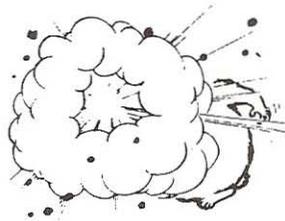


Avec humour...

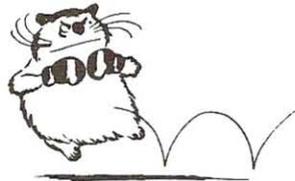
... dynamisme...



... et conviction...



... assurer la mise  
 en valeur et la  
 défense de la  
 profession...



... quelles que soient les difficultés !



## ABS 1984

Cette année, l'AG de l'ABS s'est tenue à Lausanne le 29 septembre 1984. Elle a eu lieu dans les locaux du Bâtiment des sciences humaines de l'Université de Dorigny. Les 300 participants ont pu profiter du soleil et de la vue sur le lac dans le cadre de ce campus modèle.

M. Monnier, nouveau président, a brillamment dirigé l'assemblée, qui s'est essentiellement déroulée en français, avec quelques petites traductions par-ci par-là. Toutefois, les personnes de langue allemande ne se trouvaient pas trop désavantagées, grâce à son élocution claire et posée.

M. Clavel, directeur de la BCU Lausanne, a salué les participants en présentant la nouvelle bibliothèque de Dorigny avec humour et érudition. (Vous pourrez lire son texte en p. 10).

Le rapport intermédiaire de la commission du plan d'études, qui n'est que dans sa phase préparatoire, a été résumé par M. Perret. La commission est en train de dresser le catalogue des matières à enseigner, réparties sur 400 heures de cours. Ce programme sera par la suite soumis à l'OFIAMT.

Fait notable, l'ABS a nommé membre d'honneur M. Hans Steiger (BE), qui a été vivement applaudi.

A titre expérimental, la prochaine AG se présentera sous forme d'un congrès, avec des séances de travail sur un thème choisi le jeudi après-midi et le vendredi matin, et l'assemblée proprement dite le vendredi après-midi. Le caractère professionnel de cette manifestation devrait inciter les bibliothécaires à y participer dans le cadre de leur formation continue. Comme elle aura sans doute lieu à Saint-Gall, les associations romandes insistent d'ores et déjà pour obtenir la traduction simultanée. Seule celle-ci permettra à tous de bénéficier pleinement des résultats des discussions au sein des groupes de travail, permettant ainsi au congrès de porter ses fruits.

Après un vin d'honneur offert par les autorités vaudoises, environ 150 membres se sont retrouvés dans les superbes salons de l'Hôtel Royal-Savoy d'Ouchy pour un excellent banquet. Le lendemain, la fête continuait au château d'Oron, y compris dans la bibliothèque.

#### Exposition de systèmes automatisés

Une quinzaine de firmes européennes et américaines présentaient leurs différents systèmes dans des stands à la bibliothèque universitaire de Dorigny. Il faut féliciter MM. Gavin et Villard, responsables de l'organisation, pour l'énorme travail technique accompli. Ainsi, on pouvait découvrir et comparer des programmes destinés à automatiser divers secteurs de notre profession : périodiques, gestion du prêt, commandes, services aux lecteurs, catalogue collectif, etc.

Bien des personnes inexpérimentées dans ce domaine ont été frappées par le maniement facile des terminaux. Cette exposition a ainsi contribué à démythifier l'informatisation. Dans la même intention, M. Marc Chauvein, de la Bibliothèque nationale de Paris, a exposé lors d'une conférence l'évolution prévisible des bibliothèques.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABS 1984

Discours de Monsieur CLAVEL

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Voici 20 ans, à l'occasion de l'Exposition Nationale 1964, j'avais déjà l'occasion de vous souhaiter la bienvenue à Lausanne. Je suis heureux de pouvoir le faire aujourd'hui avec autant de cordialité qu'alors, et de remercier, du même mouvement, celles et ceux de mes collaborateurs qui ont pris en mains l'organisation de ces journées, que je crois bien réussies.

1964, pour les Vaudois, ce n'est pas seulement l'Exposition Nationale, c'est aussi l'époque à laquelle le groupe de travail chargé de trouver une solution au manque de place de l'Université en ville, s'est attelé à la tâche pour aboutir en 1967, au projet dont la Bibliothèque de Dorigny est l'une des pièces maîtresses. A l'époque, la direction de la BCU avait élaboré un plan de développement, approuvé par les Autorités en 1969 et comportant trois lignes de force :

- .la première : créer un vaste libre-accès comprenant l'ensemble des livres utiles à l'enseignement et à la recherche, supposant la fusion des collections de l'Université et celles de la Bibliothèque cantonale et universitaire Cette tâche était confiée plus spécialement à M. L.-D. PERRET ;
- .la deuxième : automatiser la gestion de l'ensemble pour avoir un seul catalogue accessible un peu partout dans l'Université et permettant un prêt décentralisé des collections tout en maintenant l'unité de l'Institution ; cette tâche était confiée à Monsieur Pierre GAVIN

la troisième : construire un bâtiment fonctionnel, tâche qui m'était dévolue.

C'est ce dernier aspect que j'aimerais développer ici, moins pour montrer l'influence des trois grands maîtres américains en matière de construction de bibliothèque, Melcalf, Ellsworth et Frazer Poole, qui tous trois ont séjourné à Lausanne et avec qui nous avons eu de nombreux contacts, que pour souligner le rôle éminent qu'ont joué deux écrivains qui nous ont inspiré dès le début en 1970 et dont on retrouvera la patte dans le bâtiment.

Ces deux écrivains sont :

Umberto ECO, dans son livre "Il nome della rosa", paru en version française chez Grasset il y a deux ans, et le second c'est un bibliothécaire que vous connaissez tous, je veux nommer BORGES, auteur de "La bibliothèque de Babel", à Montanlhiaume, chez Raymond GID.

Dans trois domaines, nous les avons fidèlement suivis :

- le principe de la bibliothèque
- l'organisation des collections
- la disposition des espaces intérieurs

L'un et l'autre définissent parfaitement le principe qui doit guider le bibliothécaire moderne :

Umberto ECO écrit : " La bibliothèque est née selon un dessein resté obscur pour tous..." (p.45), et BORGES : "...le non-sens est la règle dans la bibliothèque " (p. 28).

Fondée donc sur des prémisses aussi évidentes que solides la construction pouvait se développer selon une harmonie qu'Umberto ECO a le droit de qualifier de " céleste, à laquelle on peut attribuer des significations variées et mirifiques " (p. 222).

L'organisation des collections découle tout naturellement de ce principe premier, et là, les deux auteurs s'accordent également. ECO écrit : " Le long des parois aveugles s'ados-

saient d'énormes armoires, chargées de livres disposés avec régularité. Les armoires portaient une étiquette numérotée, ainsi que chacune de leurs étagères " (p. 175).

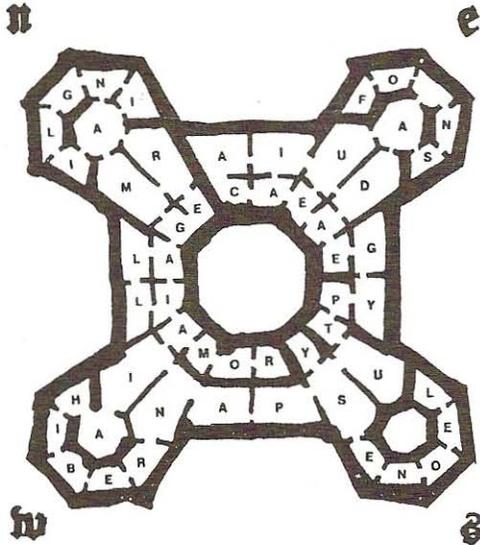
Chez BORGES, la disposition est encore plus précise : "Chacun des murs...porte cinq étagères ; chaque étagère comprend trente-deux livres de même format : chaque livre a quatre cent dix pages ; chaque page quarante lignes, et chaque ligne environ quatre-vingts caractères noirs. Il y a aussi des lettres sur le dos de chaque livre ; ces lettres n'indiquent ni ne préfigurent ce que diront les pages : incohérence qui, je le sais, a parfois paru mystérieuse"(p.15)

Mesdames, Messieurs, quelle illumination dans notre nuit. Enfin, l'organisation des espaces intérieurs et les voies de communication méritait qu'on y prêtât une attention toute spéciale. L'accès à la bibliothèque a été tracé par Umberto ECO, car ainsi qu'il le décrit : " La bibliothèque n'est accessible que d'une seule tour, l'orientale". Vous l'avez vu, il n'y a qu'une entrée/sortie à Dorigny, située dans la partie orientale du bâtiment. Et la disposition de l'accès est très exactement la même, puisque chez ECO : " L'escalier...de la tour orientale est le seul qui mène, et en bas au réfectoire, et en haut à la bibliothèque " (p. 134). Même si c'est notre architecte, M. Guido COCCHI, qui a dessiné le bâtiment, il a respecté à la lettre le programme architectural fourni par Umberto ECO. Ecoutez plutôt " La bibliothèque a cinquante-six pièces " (allez les compter ), " dont quatre heptagonales et cinquante-deux plus ou moins carrées et d'entre ces dernières, huit sont sans fenêtres... Certaines pièces permettent d'accéder à plusieurs autres, certaines à une seule, et on peut se demander s'il n'y a pas de pièces que ne permettent d'accéder à aucune autre " ( p. 222).

En conclusion, cette bibliothèque qu'on peut qualifier d'écologique, et je cite une dernière fois Umberto ECO : "...est

vraiment constituée et distribuée selon l'image de l'"orbe terraque" (p. 328). Si vous voulez savoir ce que cache cette formule "orbe terraque", vous trouverez la réponse chez l'universel BORGES : " La bibliothèque est une sphère dont le centre véritable est un hexagone quelconque, et la circonférence inaccessible" (p. 15).

Promenez-vous, Mesdames et Messieurs, dans la bibliothèque de Dorigny : vous y découvrirez des salles plus ou moins carrées, de nombreux locaux sans fenêtres et vous vous heurterez à la circonférence, inaccessible derrière sa triple couche de verres fixes. Fidèles à BORGES, nous avons banni les salles triangulaires et pentagonales, nous contentant d'une seule salle heptagonale. J'espère que vous aurez su percevoir le souffle de BORGES et... l'écho de ECO.



DES  
BULLES...  
POUR  
ADULTES



La bande dessinée pour adultes vient de faire son entrée aux bibliothèques municipales de la Ville de Genève !

- ...

Restons modestes ! ...

Dans le contexte actuel - qu'il soit bibliothéconomique ou non - une telle information n'a plus rien de fracassant. La BD, depuis sa formidable explosion des années 70, est déjà sortie d'un ghetto dans lequel il n'y a plus guère - aujourd'hui - que quelques universitaires "ringards" pour la tenir enfermée.

L'alibi littéraire - et dans certains cas la censure elle-même - n'a pas résisté à son fantastique développement : depuis le livre de poche, le monde de l'édition n'avait pas connu pareille révolution.

Ainsi, longtemps ignorée et bafouée, puis promue au rang de "neuvième art", la BD est devenue un champ d'exploration culturelle extrêmement prisé qui donne matière à des débats tant terminologiques (doit-on parler de figuration narrative ou de narration figurée ?), qu'historiques (la BD est-elle vraiment née sous la plume de Toepffer ?), que critiques (selon quels critères peut-on juger une bande ?), que sociologiques (quelle est la portée socio-culturelle de la BD ?)...

Et cette énumération n'est qu'un mince aperçu des préoccupations "bédéesques" actuelles !

Or donc, la BD adulte a obtenu son visa pour les Municipales. Il

ne s'agit, en fait, dans un premier temps, que de combler une lacune jusqu'alors importante dans un fonds d'ouvrages étiquetés "lecture publique".

C'est ainsi que les adultes auront "leurs" secteurs BD. En trois étapes.

La première a permis la constitution d'un fonds de base (800 albums) qui a été mis à disposition du public (donc en libre accès) à la bibliothèque des Minoteries en juillet dernier. Ce fonds se propose de présenter un éventail le plus large possible (avec 800 titres, il n'a cependant pas la prétention d'être exhaustif !) de la production BD en tentant de toucher à la plupart des genres exploités par un phénomène propre à explorer tous les thèmes et tous les procédés graphiques. En outre, bien que destiné en priorité aux adultes, il présente la particularité d'offrir également des bandes pour jeunes (cela tient au fait que les collections pour adultes sont aussi accessibles aux jeunes).

Dans un second temps, la bibliothèque de la Madeleine offrira - dès le premier trimestre 1985 - un fonds de documentation (dossiers critiques sur des auteurs, des genres, des mouvements, etc.) et d'albums considérés comme appartenant strictement au style "adulte" de la production.

Enfin, dans le courant du deuxième trimestre 1985, la bibliothèque de la Jonction mettra en circulation environ 800 bandes ayant fait - dans les grandes lignes - l'objet des mêmes critères d'acquisition que pour le fonds de base des Minoteries.

Notre objectif ?

Contribuer tout simplement au développement du phénomène BD au coeur de la lecture publique, en pensant à l'effort qui se généralise en Suisse romande avec les collections de La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Sierre et autre bibliobus neuchâtelois.

Cela sans oublier qu'en matière de panorama BD, nous sommes encore loin du compte... Disons à quelques dizaines de milliers d'albums ! ...

Yves Martina, bibliothèque de la Madeleine



LA FORMATION ABS :

SITUATION ACTUELLE

La formation proposée par l'Association des bibliothécaires suisses a un statut particulier. Elle n'est pas un apprentissage, selon la loi fédérale sur les apprentissages (dont l'application est contrôlée par l'OFIAMT) : en effet, elle devrait alors commencer à la fin de la scolarité obligatoire et être sanctionnée par un certificat fédéral de capacité. Elle n'est pas davantage une formation en emploi : les autres formations en emploi sont toutes rattachées à un institut de formation et durent trois ans (avec un salaire). Pour des raisons historiques, elle se situe donc dans les formations organisées par les associations professionnelles.

Résumons brièvement la formation telle qu'elle est décrite dans les statuts. Il faut :

- un baccalauréat (maturité) ou diplôme de fin d'études ou 9 ans de scolarité plus une formation répondant aux exigences de la profession;
- 20 ans révolus à l'admission aux examens;
- 2 ans de stage dont un an au moins dans une bibliothèque formatrice;
- un an de cours, à raison d'un jour par semaine;
- des examens oraux et écrits;
- un travail de diplôme de 400 à 800 heures.

De plus, l'ABS offre aux employés qui travaillent depuis 4 ans en bibliothèque la possibilité de se présenter aux examens. Il faut noter que la loi fédérale sur les apprentissages contient une disposition analogue : l'article 41 stipule que "les personnes majeures n'ayant pas appris la profession selon la présente loi sont admises à l'examen de fin d'apprentissage à condition qu'elles l'aient exercé pendant une période d'au moins une fois et demie supérieure à celle qui est prescrite pour l'apprentissage". Il est également possible d'obtenir une attestation après deux ans de travail en bibliothèque et un examen simplifié (sans travail de diplôme).

► Evolution de la formation

Pendant des années, les bibliothèques ont utilisé l'ABS pour former leur propre personnel (stagiaires ou employés) : les personnes formées étaient donc assurées d'avoir un poste.

Cependant, on assiste maintenant à une situation nouvelle : les bibliothèques n'ont plus beaucoup de crédits; elles ont toujours les moyens de prendre des stagiaires, mais ne peuvent pas leur offrir un poste à la fin de leurs études.

On assiste à une forte demande de stages, à Genève peut-être plus qu'ailleurs; les raisons en sont multiples :

- contrairement à un grand nombre de formations qui n'offrent aucun débouché, la profession de bibliothécaire a joui, jusqu'à ces toutes dernières années, d'une plus grande ouverture;
- l'Ecole de bibliothécaires s'est vue obligée d'instaurer un numerus clausus; beaucoup de candidats refusés se tournent vers la formation ABS;
- les jeunes en possession d'un diplôme de culture générale ont particulièrement peu de débouchés; l'ABS les accepte;
- enfin, un grand nombre de personnes provenant de professions diverses menacées par le chômage cherchent à se recycler.

L'évolution de la profession au cours de ces dernières années, notamment à cause de l'introduction de l'informatique et de l'ouverture de nombreux centres de documentation, implique une forma-

tion polyvalente. Aussi, à la suite de l'Assemblée générale à Montreux en 1980, un groupe de travail a été constitué pour étudier le contenu des cours et l'organisation des études. Il n'a pas encore rendu son rapport.

Depuis 1982, les stagiaires peuvent devenir membres de l'ABS et représenter leurs propres intérêts.

Enfin, on peut supposer que le rattachement de l'Ecole de bibliothécaires à l'Université (en projet) aura des retentissements sur la formation ABS.

#### ► Difficultés actuelles

Jusqu'à présent, l'ABS acceptait comme stagiaires toutes les personnes dont le niveau correspondait aux statuts (il n'y a pas d'examens d'entrée).

La formation elle-même était difficile à contrôler, d'autant qu'il n'y avait pas d'exigences particulières pour la bibliothèque formatrice. Aussi, beaucoup de candidats posaient des problèmes, soit en changeant de bibliothèque, soit en étant seul dans une petite unité, soit en ne trouvant pas de travail de diplôme; certains échouaient lamentablement aux examens, faute d'une bonne formation. Pour pallier à ces inconvénients, l'ABS demande maintenant un préavis aux comités cantonaux, qui sont chargés de contrôler les conditions de stage.

L'ABS se trouve actuellement débordée de candidats, avec les difficultés que l'on imagine : cours dédoublés, examens qui durent trois jours, etc. Plus grave encore, elle se pose la question des débouchés.

Par conséquent, le nombre de personnes inscrites aux cours est désormais limité (il y a des contingents cantonaux). En 1985 et 1986, les cours sont déjà complets.

#### La situation à Genève

Le comité de coordination de Genève s'efforce depuis des années de résoudre les problèmes liés à la formation, en s'assurant notamment que tout est mis en oeuvre dans les bibliothèques forma-

trices pour que tout candidat arrive au diplôme.

Pour répondre au nombre croissant de demandes, de nouveaux stages avaient été trouvés. Actuellement, le comité se voit dans l'obligation de restreindre le nombre de stagiaires. Il prie instamment toutes les bibliothèques de n'engager aucun stagiaire sans s'en référer au comité, les stagiaires n'étant pas assurés d'être admis à suivre les cours, faute de place.

Pour former un stagiaire, le maître de stage doit être en possession d'un diplôme ABS ou EBG ou travailler dans une équipe avec un ou plusieurs bibliothécaires formés, diplômés et expérimentés. Il s'assure des qualités du futur stagiaire et engage seulement un candidat dont il peut supposer l'aptitude professionnelle adéquate (3 mois d'essai). Il l'engage en fonction d'un plan de deux ans : pratique dans la première année, théorie (cours) dans la 2e année.

Le comité constitue une liste d'attente qui est examinée en fonction des places de stage disponibles. Il demande à chaque candidat une lettre de motivation et un curriculum vitae. Il répond négativement aux demandes provenant des autres cantons et décourage des personnes qui ont déjà une formation.

#### ► Position envers les employés

Le comité ABS de Genève ne considère pas les quatre ans exigés avant les examens comme une période de formation.

En effet, il s'agit en réalité d'un emploi d'aide-bibliothécaire, qui peut déboucher sur une formation après 2 ou 3 ans de travail, si la bibliothèque est d'accord. Autrement dit, les personnes qui désirent occuper ou qui occupent un poste d'aide-bibliothécaire n'ont pas nécessairement "droit" à une formation, contrairement au stagiaire.

Par conséquent, le comité ABS a décidé de ne pas suivre la formation des employés : c'est à eux que revient le soin de convaincre la direction de la bibliothèque où ils travaillent et de trouver un(e) bibliothécaire qui les forme. Comme toute personne rémunérée qui désire poursuivre des études, il lui appartient

de faire les démarches et de s'organiser pour pouvoir suivre les cours, soit en diminuant son temps de travail, soit en remplaçant les heures d'absence.

Les candidats s'inscrivent auprès de l'ABS à Berne, qui décide de leur candidature. Il est fortement recommandé de s'inscrire le plus tôt possible, puisque les cours risquent d'être complets. Sur demande, le comité de Genève envoie aux employés un texte leur exposant les démarches et les grandes lignes de la formation.

Pour tout renseignement :

Comité de coordination des stagiaires ABS

p/a Madame Doris Neuenschwander

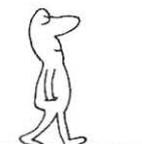
Bibliothèque de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation - Université de Genève

1211 Genève 4 - tél. 20 93 33

Association des bibliothécaires suisses

Bibliothèque nationale suisse

3003 Berne - tél. ABS 031 / 61 89 78



DES BIBLIOTHECAIRES AU CHOMAGE...

*Des étudiants et des membres de l'AGBD nous ont signalé qu'il devient difficile de trouver un poste dans le canton.*

*Il est clair que nous ne pouvons pas créer des places de travail, mais nous souhaitons aider nos membres dans leurs démarches.*

*La solution est simple, proposer aux personnes à la recherche d'un emploi une liste des places disponibles. Elle serait mise régulièrement à jour et envoyée sur demande aux personnes intéressées. Nous avons pensé créer une rubrique dans Hors-Texte, mais les délais de rédaction ne permettent pas de publier des offres actuelles.*

*La solution est simple, en effet, mais pour que cela tourne, il nous faut l'appui des bibliothèques qui sont à la recherche d'un(e) bibliothécaire.*

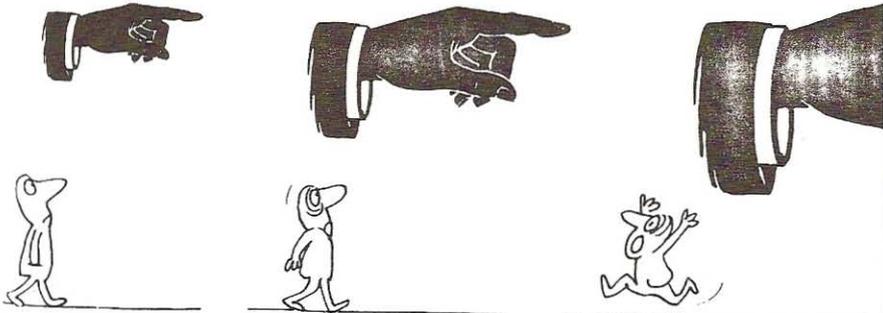
*Nous allons donc tenter cette expérience pendant l'année qui vient. Vous qui savez qu'une place est libre, vous qui en cherchez une, écrivez-nous :*

AGBD

"Offres d'emploi"

Case postale 592

1211 Genève 3



# Des livres et des outils



## A comme ANIMATION

Le dernier numéro d'*Information* (2/84), le bulletin du Groupe de travail des bibliothèques de lecture publique, offre une matière un peu plus étoffée que d'habitude. C'est que le thème étudié, l'animation, a été longtemps un sujet tabou chez les bibliothécaires. D'où l'interpellation finale d'Eliane Fabani : Osez ! dit-elle, comme s'il s'agissait de détrousser le livre. Et sans doute a-t-elle raison, si l'on songe que notre relation aux livres est restée jusque dans les années soixante une relation quasi-confidentielle se déroulant dans le secret de nos fichiers, empreinte de respect et de beaucoup de réserve... Plusieurs facteurs sont venus troubler cette image qui ont changé les données mêmes de l'acte de lire; d'autres objets de lecture se sont ajoutés au livre, lequel ne pouvait plus prétendre au monopole de la connaissance.

Après l'euphorie du libre-accès et des municipalisations, on s'était assoupi dans les bibliothèques; et tandis que la société allait connaître son boom des années soixante, les bibliothèques commencent à s'interroger sur leur rôle dans la cité. Un travail de diplôme *Enquête auprès des bibliothécaires diplômés*, présenté en 1973 par un groupe d'élèves à Genève et à Bâle, était symptomatique de cet état. Il en ressortait une volonté de donner à notre métier les moyens de se faire mieux entendre.

Parmi ces moyens, l'animation. Aujourd'hui tarte à la crème de nos bibliothèques de lecture publique, elle est employée à tort et à travers comme tout outil que l'on vient de conquérir en néophyte. Chacun l'apprête à sa façon, avec des recettes plus ou moins bien

inspirées. Exception faite des bibliothèques enfantines, chez qui des pionnières n'avaient pas attendu que nous arrivions avec nos gros sabots, les bibliothèques sont encore dans ce domaine à l'âge du balbutiement. Il y règne donc une certaine confusion dans l'usage, par exemple, que nous faisons aujourd'hui des autres médias, que ce soit en tant que simple support ou comme collections. La spécificité de chacun d'eux et du savoir qui en découle ne doit pas nous échapper. Le débat est ouvert.

De même pour les types d'expositions. S'il existe trois grandes directions de recherche (thématique, commémorative et civique), il convient à partir de ces données de fonder une sorte de technique d'exposition bibliographique des livres. Grouper des livres et des documents en un ensemble cohérent suppose non seulement un sens esthétique de la présentation, mais aussi une réflexion sur la nature de leur contenu et leur bonne articulation. Les articles que contient le numéro d'*Information* ne font qu'effleurer cet aspect du problème. On se contente ici d'un certain nombre de recettes qui ne diffèrent guère de celles qu'applique n'importe quel libraire derrière sa vitrine.

Sur le même sujet a paru en 1982 un travail de diplôme que *Loyse-Claire Rochat* a présenté devant l'ABS et qui portait comme titre *Expositions itinérantes*. Un pavé de plus de 200 pages qui n'a pas eu les suites qu'on eût souhaitées. Réalisé sous l'égide de la Bibliothèque pour tous, il aurait pu trouver des applications concrètes dans l'organisation d'expositions circulantes. Ce travail est en effet un véritable catalogue du matériel auquel on peut avoir besoin pour monter une exposition. Après une première partie où l'auteur présente les résultats d'une enquête sur ce qui se fait en matière d'exposition, elle nous détaille toutes sortes de systèmes et de mobiliers nécessaires à la réussite d'une expo. On se croirait déjà dans la vitrine maniant épingles et agrafeuse.

Des idées de réussite, on en trouvera dans le livre de *Jacqueline Gascuel*, conservateur en chef de la bibliothèque centrale de prêt des Yvelines. *Un espace pour le livre* (Ed. du Cercle de la librairie, 1984) est une étude remarquable sur ce que devrait être aujourd'hui une bibliothèque de lecture publique. Abordant et approfondissant tous les problèmes auxquels les bibliothécaires se trouvent confrontés, que ce soit avec les autorités, les architectes ou tout autre partenaire (elle oublie les éditeurs et les libraires), J. Gascuel nous donne un livre de méthode où le bon sens devrait éclairer chacune de nos démarches.

#### B comme BIBLIOGRAPHIES

Sur les 137 revues recensées par *Chantal Hayoz* pour constituer une *Bibliographie analytique des revues littéraires de Suisse romande, 1900-1981* (Le Front littéraire, 1984), quinze sont encore en cours de parution. C'est dire combien l'existence des revues littéraires en Suisse romande est peu soutenue. La plupart d'entre elles ont eu une durée très éphémère. Travail utile et révélateur, mais entaché de nombreuses coquilles et inadvertances.

Chez le même éditeur (Le Front littéraire) avait paru en 1982 le premier numéro d'une *Bibliographie des lettres romandes* couvrant l'année 1979 et établie par *Régis de Courten*. On nous promettait une suite dès le printemps 1984; elle n'a pas encore vu le jour. On peut espérer que ce délai de réflexion supplémentaire servira à corriger les défauts de coordination d'une section à l'autre qui rendait la consultation peu aisée; défaut moindre, le peu de soin qu'apporte cet éditeur à l'impression de ses publications.

#### N comme NORMES

La publication des *Normes pour les bibliothèques de lecture publique*\* après trois ans d'élaboration montre bien le sérieux de l'entreprise auquel s'est consacrée une commission du GTB (Groupe de travail des bibliothèques de lecture publique). Avec ce document, les bibliothèques de lecture publique acquièrent un statut qui les rend désormais aptes à devenir des partenaires avec lesquels il faut compter dans le jeu d'influences des institutions. Dix principes ouvrent ce dossier qui mettent l'accent sur la place des bibliothèques au sein de la commune. Dommage qu'on n'ait pas trouvé une concordance entre la classification des normes et chacun des dix principes. Ce détail mis à part, on trouve tout ce qui peut être quantifié, mesuré dans une bibliothèque et, plus encore, puisqu'un exemple de cahier des charges est donné dans son intégralité.

#### R comme REPERTOIRE

Tout lecteur de revues rêve de terminer ses jours dans la salle de lecture qui donne sur la Promenade du Pin, avec aussi comme secret désir de pouvoir contempler d'un coup d'oeil l'ensemble des collections de revues de la Bibliothèque d'art et d'archéologie. C'est chose désormais possible grâce au *Répertoire des périodiques de la Bibliothèque d'art et d'archéologie du Musée d'art et d'histoire de Genève* que vient de nous offrir M.-F. Guillemin. 3'000 titres sont recensés dont 1'300 vivants.

Enfin, le *Répertoire de l'édition romande, 1983* vient de paraître. Lancé par le libraire Gilbert Grandchamp et soutenu par la Fondation Patino, il en est à sa quatrième édition. Une libraire, Sylviane Friederich et une bibliothécaire Marie-F. Piot se sont chargées de sa rédaction. Il se termine par deux index (auteurs et titres) suivis de la liste des éditeurs et diffuseurs. Regrettons ici qu'on ait délaissé les illustrateurs; quand on sait la place importante qu'ils occupent dans la création des livres pour enfants, on aurait pu les incorporer à l'index des auteurs.

M.S.

\*On peut se procurer le classeur des Normes auprès du Service suisse aux Bibliothèques, 21 Zähringerstr. à Berne.

ALLO, BIBLIO, BOBO...

La Semaine suisse du livre pour la jeunesse se déroulera du 17 au 24 novembre 1984 sur le thème "Lire nous réunit". Organisée cette année par l'AROLE (Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse), l'ouverture officielle de cette semaine aura lieu à Yverdon-les-Bains le samedi après-midi 17 novembre. Une quarantaine de créateurs suisses romands (auteurs, illustrateurs et éditeurs) accueilleront leur public de 14 à 16H dans les locaux du Centre logopédique et pédagogique d'Yverdon (Rue Cheminet 26). Des animations sont prévues pour les enfants et on pourra également acheter et faire dédicacer des livres, posters et cartes.

Une bibliographie des auteurs, illustrateurs et éditeurs romands est à disposition des personnes intéressées au secrétariat de l'AROLE, ainsi que des affichettes illustrées par Etienne Delessert. A demander à Jacqueline Tornay, case postale 84, 1920 MARTIGNY 2.

---

Le groupe de travail de l'Association suisse pour les sourds démutisés (ASASM) propose des livres adaptés spécialement pour les jeunes ayant des problèmes de lecture (format poche, typographie agréable et texte aéré).

Les demandes de renseignements et commandes peuvent être adressées à la responsable, Mme Berthe Corthésy, Bois Gentil 136, 1018 LAUSANNE.

---

La librairie féminine et féministe l'INÉDITE, anciennement sise à la rue des Barrières, vient d'emménager dans de nouveaux locaux et dispose maintenant d'une vitrine !  
L'Inédite, av. Cardinal-Mermillod 26, 1227 CAROUGE - 022/43 22 33.

---

Le FEMIBUS, fruit de la collaboration du Centre F-information et de la librairie l'Inédite vient de s'élancer sur les routes. Il stationnera dans différents quartiers et proposera aux femmes des informations de toute nature ainsi qu'un choix de livres correspondant à leurs préoccupations de femme, de mère et de citoyenne (en consultation).

Prochain lieu de stationnement : commune de Meyrin, du 24 octobre au 17 novembre 1984, le mercredi de 9 à 12H et de 16 à 18H et le samedi de 9 à 13H.

Renseignements : Centre F-information, 1, rue des Barrières, 1204 GENEVE - 022/21 28 28.

---

ROULLIVRES (voir H-T No 15, p. 22) poursuit sa route. Prochains lieux de stationnement :

NOVEMBRE	7, 8, 9	Croix-de-Rozon, Troinex
	14, 15, 16	Les Délices
	28, 29, 30	Versoix : cillage et Cité Montfleury
DECEMBRE	6, 7, 8	Meyrin
	12, 13, 14	Chêne-Bourg : village et la Gradelle
	20, 21, 22	Place du Molard

Le bus sera ouvert de 14 à 18H (le 21 décembre également de 20 à 22H).

---

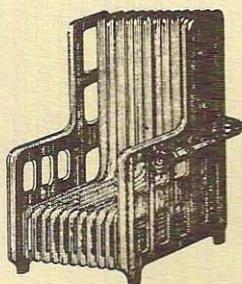
Les bédéphiles n'oublieront pas d'aller voir l'exposition du Musée Rath consacrée aux Genevois Ab'Aigre, Aloys, Ceppi et Poussin. Jusqu'au 25 novembre 1984.  
Catalogue noir-blanc : fr. 5.-

---

A signaler également la très pittoresque exposition que la BPU consacre aux étiquettes de vins genevois. Elle a été réalisée par Jean-Charles Giroud qui signe également la plaquette illustrée gracieusement offerte aux visiteurs.

---

La BPU automatisera ses catalogues dès le 1er janvier prochain. Date historique et combien attendue ! C'est l'occasion pour Jean-Charles Giroud, conservateur, de publier un historique des catalogues de la BPU dans la revue "Musées de Genève". La première partie (Des origines jusqu'en 1900) a paru dans le numéro d'octobre.



Bon hiver !

---

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de fr. 15.- par an.

Le comité de rédaction est composé de :  
Isabelle Bellego, Madeleine Duparc, Daisy McAdam, Eliane Mendes, Catherine Popa, Micha Sofer et Catherine Stévenin.

Adresse : Rédaction de Hors-Texte, p.a.  
Bibliothèque de Carouge, 24, rue Jacques-Dalphin,  
CH - 1227 CAROUGE.



## SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Température de l'AGBD	3
Présentation du nouveau comité ABS 1984	6 8
A.G. de l'ABS 1984 : discours de M. Jean-Pierre Clavel	10
Des bulles... pour adultes	14
La formation ABS : situation actuelle	16
Des bibliothécaires au chômage	21
Des livres et des outils	22
Allô biblio bobo...	26

